

TRIBUNE DE GENÈVE : **Courrier des lecteurs**

Publié le samedi-dimanche 21-22 mai 2011

A lire ou à relire

Chêne-Bougeries, le 17 mai 2011

J'ai pris connaissance avec intérêt du courrier titré « Malade psychique » paru le 10 mai, qui réagissait à ma lettre du 30 avril et souhaiterais y répondre.

Celle-ci était surtout destinée à attirer l'attention sur des cas dramatiques de patients lésés par les psychotropes administrés, ayant très mal vécu leur internement. Plus de vie normale, et au bout de la chaîne pour la plupart, c'est l'assurance invalidité pour raisons psychiques. En 1986, il y en avait près de 23'000, aujourd'hui ils sont près de 100'000.

Je suis sur le terrain, j'ai entendu différents témoignages et j'ai pu observer par moi-même.

Je ne remets pas en question les souffrances d'une personne et les problèmes auxquels on doit faire face, dans notre quotidien. Mais ce sont des souffrances et des problèmes, non des pathologies.

Il est en effet, inquiétant de constater que nos malheurs sont redéfinis comme maladies et étiquetés. Le médicament masque trop souvent le problème, plutôt qu'il ne le résout.

De plus en plus de mises en garde officielles ont été publiées sur les psychotropes. La majorité génère des maladies cardiaques, des hallucinations, du diabète, une prise de poids, des dépressions, des angoisses, etc.

Je vous conseille de lire « *Torture psychiatrique à Genève* » De Martine Desmonts – Préface du Dr B. Bierens de Haan – (témoin de ces tortures) Editions de l'Aubier – 2^e édition 2008.

Leïla Elisabeth Pellissier